

Compte rendu Conseil de Quartier du Plateau

Mardi 28 novembre 2017 – 20 H Salle du jeu de paume

Présidente : Valérie TECHER

Membres du bureau : Mme Brigitte PECCHIO, M. Laurent JEANNE – M. Colin ROGERS,

Administration : Francis LE PAPE, Jean Louis JONCHERAY, Zohra KASSOU et Serdar KILIC

Participants présents : 30 personnes

Rappel Ordre du jour

- Point d'étape propreté et cadre de vie
- Point d'étape Transport (ligne 306)
- Budget participatif
- Informations sur le déploiement de la fibre optique

- **Point d'étape propreté et cadre de vie**

Présentation par M. JL JONCHERAY du plan propreté qui prévoit un ensemble d'actions et un déploiement dans la durée

- Acquisition de 100 poubelles supplémentaires sur toute la ville et de 2 gloutons
- Le recrutement d'une brigade propreté chargée du contact avec les habitants et les bailleurs sociaux
- L'élaboration d'un contrat local de la propreté
- Un volet répressif pour lutter contre les dépôts sauvages, verbalisation et amendes
- Des actions de sensibilisation de la population et des jeunes à l'instar des initiatives de mobilisation des 31 mai et 25 octobre
- Des campagnes de communication

Valérie TECHER rappelle que ce plan traduit la détermination de la municipalité d'améliorer sensiblement le cadre de vie des habitants, notamment au travers de la lutte contre les dépôts sauvages qui représentent par ailleurs un coût important pour la collectivité. Le travail avec IDF habitat est engagé notamment pour progresser sur la question des sorties de poubelles et containers, et l'enlèvement des ordures ménagères, sachant que le ramassage relève désormais d'une compétence confiée à l'EPT Marne Est et Bois.

Interventions des habitant-e-s

- **Rue de Dunkerque – un habitant :**
 - Des déchets sont signalés dans le secteur des entreprises
 - Des feuilles sont amassées en grosse quantité à côté du monument aux morts
 - La balayeuse ne passe plus dans ce secteur
 - Les trottoirs sont fortement dégradés et il faudrait les entretenir

La Mairie ne répond pas aux lettres en recommandé qui lui sont adressées
Valérie TECHER rappelle qu'un arpentage a été organisé dans ces rues en novembre 2016. Elle remercie les habitants qui y ont participé. Elle va revenir vers les services pour les réponses aux problèmes soulevés.

➤ **Avenue de Coeuilly – un habitant :**

Le miroir protégeant le carrefour a été supprimé au niveau du stop, ce qui représente un réel risque d'accident

Le stationnement « sauvage » de véhicules devant la pizzeria gêne considérablement la circulation – les ASVP de la ville ne passent jamais dans ce secteur.

➤ **Sentier des Glaisières – un habitant :**

Des actions positives ont eu lieu durant la dernière période : fête des voisins, cabane à livres etc... qui montrent que les habitants ont envie de se mobiliser. Toutefois, la bailleur ne répond pas aux attentes des locataires, par exemple une inondation dans un des appartement n'a toujours pas été traitée.

Les jeux pour enfants ont été retirés mais n'ont pas été depuis remplacés, et l'espace demeure vide

➤ **Hameau du printemps – Ecole E.COTTON – un habitant :**

Proposition d'une signalétique au sol pour le cheminement des enfants vers les écoles et pour les traversées de voirie afin de mieux protéger les piétons.

Les ASVP ne passent jamais non plus dans ce secteur, qui est dangereux au niveau de la circulation.

Demande de panneaux interdisant le stationnement des voitures devant l'Ecole.

Absence de l'agent qui doit assurer les entrées et sorties d'école à E. Cotton.

Proposition d'installer un dispositif de type « ZOE et Arthur », personnages indiquant aux automobilistes la présence d'enfants et la proximité d'une école (voir utilisation du budget participatif).

➤ **Un habitant : Quand la brigade propreté sera effective ?**

Réponse de la ville : en février et elle sera composée de 3 agents assermentés

➤ **Un habitant : Est-ce qu'une extension des horaires de la déchetterie est prévue ?**

Réponse de JL JONCHERAY : oui, cette extension est bien confirmée par l'EPT qui gère désormais la déchetterie.

➤ **Antenne Relais – 7 rue Benoit Frachon – opérateur Free**

Une habitante porte à la connaissance du conseil de quartier l'installation d'une antenne relais sur un pylône tubulaire de 25 m au moins (permis instruit en mai dernier), et informe qu'une pétition réunissant 90 signatures a été envoyée au Maire, car à aucun moment les riverains n'ont été ni informés ni consultés sur cette antenne (mesure des ondes, hauteur de la tour, vue occultée etc...). Un recours est envisagé d'autant que le secteur accueille déjà deux autres antennes relais.

V.Techer se renseigne sur cette antenne et reviendra vers les habitants dès que possible

➤ **Avancement du déploiement du Très Haut Débit pour le quartier du Plateau**

Le quartier du Plateau fait partie du lot 2 déployé par Orange à partir de cette année.

Les 26 armoires de rue (pour 340 logements chacune), sur les 27 initialement prévues, sont installées. Le déploiement du réseau fibre, qui alimente les points d'aboutement à l'intérieur du quartier (boîtiers souterrains pour 80 logements environ), est en cours de réalisation (phase 1 du déploiement).

Il reste encore à déployer le réseau de distribution entre ces coffrets et les points de distribution situés dans les immeubles ou sur les poteaux pour l'aérien (phase 2 du déploiement).

Pour tous les immeubles, le syndic ou le bailleur doit signer une convention avec Orange ; les études et travaux de raccordement commenceront ensuite pour réaliser ce réseau de distribution.

Sur le quartier, les études et travaux sont en cours pour les pavillons afin de permettre une éligibilité puis une mise en service progressive à partir de 2018. Le déploiement s'effectue d'est en ouest.

Environ 700 logements seront éligibles dès fin 2017.

Le site lafibreorangeeachampigny@list.orange.com peut être consulté pour connaître l'avancement de l'éligibilité sur son secteur ou dans sa rue.

Une prise d'intérêt peut également être signalée sur le site Orange en tapant « prise d'intérêt fibre Orange » sous Google. Elle permettra au résident déclaré sur ce site d'être contacté par les services commerciaux dès que son adresse sera éligible.

Attention, l'agence commerciale ne communique pas forcément les bonnes informations tant que l'adresse n'est pas éligible. En effet, elle correspond à un fournisseur de service au même titre qu'un autre opérateur et ne dispose pas de plus d'information.

• **Point d'étape transports**

En réponse à la mobilisation des habitants, des élus de Champigny et du sénateur Christian Favier, la RATP annonce une amélioration de la fréquence des bus sur la ligne 306 et rétablit des horaires aux heures de pointes.

En semaine, du lundi au vendredi :

- Le courrier annonce une fréquence de 8/10 mn à la pointe du matin : la fiche horaire indique 8/11 mn

- A la pointe du soir, il annonce une fréquence de 10 mn : on note que c'est à peu près respecté vers Noisy (9 à 11 mn), moins vers St Maur (10 à 14 mn)

- Aux heures creuses, le courrier indique 12 mn : vers St Maur, on est à 10mn le matin puis on passe à 13 mn à midi jusqu'à la pointe du soir. Vers Noisy, on est à 11 mn le matin puis on passe à 13 mn vers 11h jusqu'à la pointe du soir

- Le soir, le courrier annonce 20 mn jusqu'à 22h30 : vers St Maur, on est entre 8 et 12mn après 19h, 13 mn à partir de 21h soit mieux que ce qui est annoncé. Vers Noisy, on est à 12 mn après 19h puis 12/14 mn après 20h et 17 mn vers 22h

- Après 23h, on est à 30 mn dans les 2 sens

Le samedi :

- Le courrier indique 15mn le matin, on constate un intervalle beaucoup plus élevé, généralement 22/23 mn dans les 2 sens

- il indique 12 mn l'après-midi : cela semble correspondre dans les 2 sens

- Le soir, toutes les 20 mn jusqu'à 22h30 : en effet 20 mn vers Noisy, même plus serré vers St Maur (17

mn)

Le dimanche :

- le courrier indique 15 mn entre 11h et 19h : c'est le cas seulement après-midi vers Noisy et après 13h30 vers St Maur

La fréquence reste à améliorer le week-end.

Une vigilance particulière sera exercée par la municipalité sur les horaires du week-end et pendant les vacances scolaires. Les jeunes du quartier soulignent les difficultés toujours rencontrées aux heures de pointe le matin.

➤ **Problème du stationnement en surface**

Malgré la réhabilitation de 100 boxes par IDF Habitat, il est constaté que le parking sous terrain des Chaloux est peu utilisé, ce qui entraîne un stationnement en surface qui est disproportionné au regard des capacités actuelles et un stationnement « anarchique ». Par ailleurs, l'extension de maisons individuelles densifie la population du quartier et les règles en matière de places de parking par logement ou maison ne sont pas respectées. Les habitants demandent quelles sont ces règles.

V.Techer a bien connaissance de ce problème récurrent et informe que le sujet du stationnement sera l'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

• **Budget participatif**

M. Colin Rogers présente le projet d'édition d'un calendrier valorisant des lieux et temps forts emblématiques de la vie du quartier. Ce projet est adopté par le Conseil de quartier, qui a pris connaissance des coûts de fabrication et de diffusion, financé sur le budget participatif 2018 (3500 euros/an).

Pour 2017, deux actions sont adoptées : l'organisation d'une ballade « urbaine » sur les lieux insolites du quartier pour les photos du calendrier fin janvier ou début février qui pourrait se terminer par un moment convivial autour d'une galette, et l'acquisition des personnages « Arthur et Zoe » (1380 euros x 2) pour sensibiliser les automobilistes sur la présence d'enfants à proximité des groupes scolaires E Cotton et H. Bassis.

Initiatives à venir sur le quartier pour 2018

- La fabrication d'un composteur collectif
- L'organisation de la brocante en mai
- La poursuite de la décoration des bancs du Parc du plateau

Serdar, responsable du **Service municipal de la jeunesse sur le quartier**, présente au conseil de quartier des projets menés auprès des 64 jeunes inscrits, notamment l'installation d'une ruche qui a permis de récolter 20 kg de miel, et plus largement de sensibilisation à l'environnement et à la citoyenneté, la découverte des métiers.

En 2018, un projet de jardinage intergénérationnel verra le jour avec le Foyer Soleil.

Association « un Plateau pour tous »

Pour l'association installée au LCR JALAPA, 11 rue JALAPA, Claude Heymann, sa présidente, présente ses activités telles que : Prêt de livres, ateliers pour enfants (bricolage, peinture...), ateliers pour adultes (coutures, jardinage...), sorties au cinéma studio 66 et enfin, la Marmite du plateau, cuisine associative inaugurée en 2013 (partage de recettes, rencontre avec des diététiciens etc...). Sortie familiale au musée des Arts forains très prochainement.

Contact : 07 80 36 28 43

Arlette BOT, du Conseil citoyen Plateau , Mordacs et Egalité,

Un conseil citoyen est mis en place dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville, sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives. [...] Ces conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville. Des représentants du conseil citoyen participent à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, y compris celles relatives aux projets de renouvellement urbain. Les conseils citoyens exercent leur action en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et inscrivent leur action dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité.

Arlette BOT rappelle que la raison d'être des conseils citoyens c'est la place des habitants dans les quartiers. Elle appelle donc à participation, propositions et initiatives des habitants.

Jeux, ateliers et chansons rythmeront la fête de fin d'année du Plateau, mercredi 20 décembre.

La fête organisée par la Ville et l'association Un Plateau Pour Tous se déroulera de 14h à 21h, au Foyer Soleil, salle du Jeu de Paume et mail de la Demi-Lune. Parmi les activités intergénérationnelles proposées, des jeux, des créations, un spectacle familial, les « chansons colorées » de Tom Nardone, et un goûter avec le Père Noël.

Entrée libre (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte).